



FONDS D'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (FAES)

INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES
HA-J0011

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un(e) Spécialiste en Travail Social

1. Contexte

Le **Fonds d'Assistance Économique et Sociale (FAES)** est un organisme public autonome à caractère financier, placé sous la tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances. Créé par décret présidentiel en 1990 dans un contexte d'ajustement structurel, le FAES a pour mission de financer et de mettre en œuvre des projets à caractère social visant l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.

Ces dernières années, Haïti a été confrontée à une succession de crises multidimensionnelles (économiques, sociales, sécuritaires et politiques) ayant considérablement aggravé la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les déplacements internes. Cette situation a fragilisé les services sociaux de base, affaibli le capital humain et réduit significativement le pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables.

Dans le cadre d'une réponse intégrée à cette crise, le Gouvernement haïtien, à travers le FAES et avec le financement de la Banque Interaméricaine de Développement (BID), met en œuvre depuis 2018 plusieurs programmes de filets de sécurité et de protection sociale. Ces interventions visent notamment :

- La réduction de l'insécurité alimentaire par des transferts monétaires conditionnés et non conditionnés ;
- La réalisation de petits travaux communautaires axés sur la résilience climatique ;
- L'autonomisation des jeunes par la formation technique et socio-émotionnelle ;

La réinsertion et la création d'espaces sécurisés favorisant leur développement

2. Justification et Objectif Général

Le Programme « **Inclusion Socioéconomique des jeunes vulnérables - HA-J0011** » vise à répondre aux défis complexes liés à la vulnérabilité et au manque d'opportunités des jeunes en

Haïti, en particulier les jeunes NEET (ni en emploi, ni en éducation, ni en formation), dans un contexte de fragilité, de conflits et de violence.

L'objectif principal du programme est de promouvoir l'inclusion socio-économique des jeunes vulnérables à travers une approche intégrée et multisectorielle structurée autour de quatre composantes :

1. **Aide au revenu (C4W+) et formation en cours d'emploi**, contribuant au développement des compétences et au soutien des revenus ;
2. **Création et gestion d'Espaces Polyvalents Sûrs pour les Jeunes (MYSS)** favorisant l'engagement, la cohésion sociale et l'inclusion ;
3. **Fourniture de services de santé mentale et d'accompagnement des victimes de violences basées sur le genre ;**
4. **Réinsertion des jeunes migrants de retour.**

3. Objet des Termes de Référence

Les présents Termes de Référence visent le recrutement d'un(e) **Spécialiste en Travail Social** chargé(e) d'appuyer la mise en œuvre de la composante relative à la création et la gestion des **Espaces Polyvalents Sûrs pour les Jeunes (MYSS)**.

Le/la Spécialiste en Travail Social jouera un rôle central dans :

- La structuration et l'animation des activités socio-éducatives, culturelles, sportives et psychosociales au sein des MYSS ;
- La supervision des opérateurs chargés de l'animation des espaces ;
- L'accompagnement des jeunes bénéficiaires dans une approche holistique, inclusive et sensible au genre ;
- Le renforcement des mécanismes de réinsertion et de cohésion sociale.

Il/elle veillera à assurer la qualité des services offerts aux jeunes et à maximiser l'impact social du programme.

4. Responsabilités

Sous la supervision directe de la Direction de Promotion et de Renforcement Institutionnel (DPRI) et en étroite collaboration avec la Coordination du Programme, le/la Spécialiste en Travail Social aura pour principales responsabilités :

i. Planification et structuration des interventions sociales

- Participer à l'élaboration des plans d'animation des MYSS ;
- Définir, avec les opérateurs, les activités sportives, culturelles, artistiques, éducatives et de développement personnel adaptées aux besoins des jeunes ;

- Contribuer à la mise en place de mécanismes d'identification, d'orientation et de prise en charge des jeunes en situation de vulnérabilité ;
 - Intégrer une approche sensible au genre, à la diversité et à la protection dans toutes les activités ;
 - Appuyer la conception d'outils de suivi psychosocial et de gestion de cas.
-

ii. Supervision et accompagnement des opérateurs

- Superviser la mise en œuvre des activités dans les MYSS ;
 - Veiller au respect des normes de protection, d'éthique et de confidentialité ;
 - Encadrer les équipes d'animation et assurer le renforcement de leurs capacités ;
 - Assurer la coordination avec les partenaires locaux (ONG, collectivités territoriales, services spécialisés) ;
 - Faciliter la gestion des cas nécessitant un référencement vers des services spécialisés (psychosociaux, juridiques, médicaux).
-

iii. Suivi, évaluation et rapportage

- Produire des rapports techniques périodiques sur les activités réalisées et les résultats atteints ;
 - Documenter les bonnes pratiques, les défis et les leçons apprises ;
 - Contribuer au suivi des indicateurs de résultats de la composante MYSS ;
 - Participer aux réunions de coordination et assurer une circulation fluide de l'information ;
 - Appuyer les missions de supervision interne et des bailleurs.
-

5. Qualifications et compétences requises

Le/la Spécialiste en Travail Social devra :

- Détenir un diplôme universitaire (Licence ou Maîtrise) en Travail Social, Psychologie Sociale, Sciences Sociales, Développement Communautaire ou domaine connexe ;
- Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle pertinente en travail social, gestion de cas ou intervention communautaire ;
- Avoir une expérience dans des contextes de fragilité, de conflit et de violence criminelle (FCCVF) ;
- Avoir une expérience avec des programmes ciblant les jeunes (NEET) ou populations vulnérables ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte rural haïtien ;
- Avoir une expérience de collaboration avec ONG et collectivités territoriales ;
- Être disponible pour des déplacements réguliers sur le terrain ;
- Maîtriser les outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint) ;

- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles en français et en créole ; la connaissance de l'anglais constitue un atout.
-

6. Compétences comportementales

- Excellente connaissance des principes et pratiques du travail social et de la gestion de cas ;
 - Sensibilité aux questions de genre, de diversité et de protection ;
 - Forte éthique professionnelle (confidentialité, respect, dignité) ;
 - Capacité d'écoute, d'empathie et de communication ;
 - Capacité à travailler de manière autonome et sous pression ;
 - Esprit d'initiative et aptitude à résoudre les problèmes ;
 - Capacité à coordonner et motiver des équipes ;
 - Aptitude à travailler dans des environnements complexes et sensibles.
-

7. Durée du contrat, lieu d'affectation et modalités de recrutement

7.1 Durée du contrat

Le/la Spécialiste en Travail Social sera recruté(e) pour une durée initiale de **douze (12) mois**, renouvelable en fonction :

- De la performance satisfaisante ;
- Des besoins du Programme ;
- De la disponibilité des ressources financières.

Une période probatoire pourra être appliquée conformément aux procédures internes du FAES.

7.2 Lieu d'affectation

Le poste est basé au siège du FAES à **Port-au-Prince**, avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du Programme.

Le/la titulaire devra être disponible pour effectuer des missions régulières sur le terrain afin d'assurer la supervision et l'accompagnement des MYSS.
